

Informations aux porteurs de parts de CS Investment Funds 14 – Credit Suisse (Lux) Inflation Linked CHF Bond Fund

CS Investment Funds 14

Fonds commun de placement de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg K673

(le «**Fonds**»)

agissant par l'intermédiaire de sa société de gestion

Credit Suisse Fund Management S.A.

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B72 925

(la «**Société de gestion**»)

Les porteurs de parts de Credit Suisse (Lux) Inflation Linked CHF Bond Fund (les «**Porteurs de parts**») ont été informés le 11 mars 2024 que le conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») a décidé de procéder à la liquidation de **CS Investment Funds 14 – Credit Suisse (Lux) Inflation Linked CHF Bond Fund** (le «**Compartiment**») en date du 11 mars 2024, conformément à l'article 20 du règlement de gestion du fonds daté du 10 février 2020, étant donné que le total des actifs nets du Compartiment a chuté en dessous d'un niveau auquel le Compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt de ses Porteurs de parts (la «**Liquidation**»).

Tous les coûts de liquidation anticipés ont été imputés au Compartiment à compter de la date de la résolution du conseil d'administration de liquider le Compartiment et sont reflétés dans la valeur nette d'inventaire du Compartiment afin d'assurer un traitement juste et équitable des Porteurs de parts.

Les Porteurs de parts sont informés que le versement de la dernière tranche du produit de la liquidation sera effectué sur le compte dépositaire/client concerné à la date de valeur du 18 mars 2024 comme suit:

Sous-fonds

CS Investment Funds 14 Credit Suisse (Lux) Inflation Linked CHF Bond Fund

ISIN	Classe de parts	VNI par part
LU0175163707	A CHF	95,109749
LU0175163889	B CHF	115,199803
LU0987306726	EB CHF	1.066,841177
LU0175164002	IB CHF	1.055,139555
LU1144400600	UA CHF	101,064438
LU1144400782	UB CHF	104,767112

Les parts seront sorties des comptes des Porteurs de parts avec le versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation en conséquence.

Les Porteurs de parts doivent être conscients que la liquidation du Compartiment peut avoir des conséquences fiscales. Nous invitons les Porteurs de parts qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller fiscal pour connaître les conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que les autres conséquences fiscales de cette clôture.

Les produits de la liquidation qu'il n'aura pas été possible de distribuer aux Porteurs de parts à la clôture de la Liquidation seront déposés auprès de la Caisse de consignation au Luxembourg jusqu'à l'écoulement du délai légal de prescription.

Après la clôture de la Liquidation, les comptes et les livres du Compartiment susmentionné seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A., ou par tout successeur désigné, pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 18 mars 2024

Le Conseil d'administration